

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRIENNES DES SERVICES MINIERS » en abrégé « ISM »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE, Lot 2513, Ilot 88

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10/2024 , et enregistrés au CEPICI le 16/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNES DES SERVICES
MINIERS » en abrégé « ISM »

Objet : - TOUTES PRESTATIONS MINIERS
- PROSPECTION GEOLOGIQUE
- PROSPECTION GEOPHYSIQUE
- GEOCHIMIE SOL
- TOUTES OPERATIONS D'EXPLORATIONS ET D'
EXPLORATION MINIERE
- TOUTES OPERATIONS DE COLLECTE, DE
STOCKAGE ET DE COMMERCIALISATION LOCALES OU/ ET A
L'EXPORT DE MINERAUX, DE TERRE RARE ET DE METAUX
PRECIEUX.
- TOUTES OPERATIONS D'ACHATS, VENTES,
EXPORTATION ET IMPORTATION D'OR BRUT, DE DIAMANT
BRUT ET METAUX PRECIEUX.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
ANANERAIE, Lot 2513, Ilot 88

Dirigeant(s) M SAMASSI ALASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09131 du 02/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74361/GTCA/RC/2024 du 02/12/2024

